

Asie du Sud-Est

A young woman with dark hair tied back, wearing a blue and white striped t-shirt and a pearl earring, is focused on her work in a market stall. She is leaning forward, and her hands are visible as she handles items. The background shows other market stalls with various goods and people, creating a busy, authentic atmosphere.

Bangladesh
Brunéi Darussalam
Cambodge
Indonésie
Malaisie
Myanmar
Philippines
République démocratique populaire lao
Singapour
Thaïlande
Timor-Leste
Viet Nam

Aux Philippines, certaines personnes déplacées par le typhon Ondoy reçoivent des soins médicaux sur le site où elles ont été relogées.



| FAITS MARQUANTS |

- Aux Philippines, le HCR a établi une présence à Mindanao pour répondre aux besoins de protection des populations vulnérables déplacées par le conflit.
- Le HCR a engagé des pourparlers avec les pays d'Asie du Sud-Est pour les encourager à adopter une approche régionale sur la question des réfugiés et des migrations clandestines ; ceux-ci ont débouché sur des accords de coopération dans ce domaine.
- Au Cambodge, le HCR a intensifié ses efforts pour trouver des solutions durables au sort de la petite population de Montagnards encore présente dans le pays.

| Environnement opérationnel |

La prédominance de mouvements migratoires mixtes en Asie du Sud-Est a brouillé la distinction entre les demandeurs d'asile et les migrants présents dans la région. Les États ont continué à accorder la priorité à la sécurité nationale et aux relations bilatérales, ce qui a engendré un environnement de protection précaire pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. L'augmentation du nombre de demandeurs d'asile arrivant en Australie par bateau après avoir transité par l'Asie du Sud-Est a donné un élan supplémentaire à la recherche d'une approche collective sur la question des réfugiés et des migrants clandestins qui sillonnent la région.

| Réalisations et impact |

Le HCR s'est efforcé d'accroître l'espace de protection offert à toutes les personnes relevant de sa compétence en Asie du Sud-Est, sa priorité étant d'engager les États sur la voie d'une approche régionale de la gestion de l'asile. Les éléments clés de cette approche consistent à garantir l'accès à l'asile et le respect du principe de non-refoulement, à faire face aux déplacements secondaires et à harmoniser les régimes d'asile. Le HCR a également plaidé pour des alternatives à la détention des demandeurs d'asile et des réfugiés, pour l'amélioration des moyens de subsistance des réfugiés urbains, ainsi que pour des mesures de prévention de l'apatridie.

Le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée a permis de discuter de la protection des réfugiés dans le contexte des migrations mixtes et d'obtenir ainsi des avancées notables. Sous les auspices du Processus de Bali, le HCR a co-organisé avec les Philippines un atelier sur la collaboration régionale en matière de réfugiés et de migrations clandestines. Celui-ci a réuni les acteurs concernés et a débouché sur un large accord de coopération visant à mettre en œuvre une approche régionale dans ce domaine. Le document de travail du HCR sur cette question a été adopté à l'unanimité. Cet atelier devrait être suivi de nouvelles discussions sur le cadre de coopération régionale et d'une mise en œuvre pratique de l'accord théorique.

Néanmoins, le HCR s'inquiète de l'utilisation de plus en plus fréquente des centres de détention pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, y compris les enfants et autres catégories vulnérables. L'Organisation a observé une augmentation du nombre de personnes relevant de sa compétence qui sont placées en détention dans des pays comme la Thaïlande et l'Indonésie.

En Malaisie, bien qu'un grand nombre de personnes relevant de sa compétence continuent d'être arrêtées et placées en détention, le HCR a engagé avec les autorités nationales un dialogue constructif qui a entraîné une amélioration de la situation. Grâce à ses interventions, le pourcentage d'arrestations a baissé et le nombre de libérations a augmenté par rapport à l'année précédente. Le HCR a par ailleurs renforcé ses actions de plaidoyer, poursuivi sa coopération avec la société civile et les institutions nationales de défense des



droits de l'homme et organisé, en 2010, deux consultations sur les alternatives à la détention.

Le HCR a œuvré pour la prévention et la réduction de l'apatridie en s'associant à la Commission nationale des droits de l'homme thaïlandaise pour réunir une table ronde régionale d'experts consacrée aux bonnes pratiques en matière d'identification, de prévention et de réduction de l'apatridie et de protection des apatrides en Asie du Sud-Est. Cette réunion a permis de sensibiliser l'opinion au problème de l'apatridie dans la région et de mettre en lumière les avancées obtenues.

Au Viet Nam, des progrès significatifs ont été accomplis dans la réduction de l'apatridie grâce à la naturalisation des anciens réfugiés cambodgiens, dont beaucoup résidaient dans le pays sans statut juridique depuis les années 1970. En 2010, environ 430 résidents des camps qui bénéficiaient auparavant de l'assistance du HCR ont acquis la nationalité vietnamienne. Plus de 9 000 personnes devraient bénéficier de ce processus de naturalisation dans les années à venir. L'Organisation a renforcé son soutien à l'action entreprise par les autorités pour lutter contre l'apatridie, y compris parmi les femmes d'origine vietnamienne qui ont perdu leur citoyenneté en épousant des étrangers.

| Contraintes |

Les préoccupations des États au sujet de leur sécurité nationale et des migrations clandestines ont continué à entraver les

efforts déployés pour promouvoir la protection des réfugiés en Asie du Sud-Est. L'absence de cadre national pour prendre en charge les réfugiés et les demandeurs d'asile dans de nombreux pays de la sous-région est demeuré un sérieux obstacle à leur protection. De nombreux réfugiés urbains rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne en raison de leur absence de statut juridique et de leurs faibles possibilités d'accès aux moyens de subsistance et aux services sociaux.

En ce qui concerne les résidents musulmans du nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, il est demeuré difficile pour le HCR d'élargir l'espace humanitaire qui leur est réservé dans leur pays d'origine comme dans leurs pays d'asile. Au Bangladesh, l'image négative des réfugiés s'est accentuée au sein de l'opinion publique. Il a été d'autant plus dur de tenter de résoudre la situation des quelque 200 000 personnes originaires du Myanmar relevant de la compétence du HCR qui vivent en dehors des camps et ne sont donc pas enregistrées. L'Organisation attend toujours l'aval du Gouvernement pour mettre en œuvre une approche fondée sur le développement, qui vise à combattre la pauvreté dans les zones d'accueil des réfugiés afin d'offrir des conditions de vie plus équitables à la population locale et aux personnes relevant de sa compétence.

Opérations

Les opérations du HCR en **Malaisie**, au **Myanmar** et en **Thaïlande** sont décrites dans des chapitres séparés.

Au **Bangladesh**, le HCR a poursuivi ses programmes de protection et d'assistance en faveur des quelque 29 000 réfugiés originaires du nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, qui sont installés dans deux camps à Cox's Bazar, ainsi que d'un petit nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile vivant en milieu urbain. Des améliorations ont été obtenues au niveau des conditions de vie dans les camps, en particulier dans le domaine de la nutrition, de la santé génésique, des infrastructures et de la formation professionnelle.

Afin de lutter contre la malnutrition dans les camps, le HCR a mis en œuvre des programmes globaux d'alimentation des nourrissons et créé des groupes d'allaitement maternel. Par conséquent, le taux global de malnutrition aiguë est passé de 19 pour cent en 2009 à 15 pour cent en 2010. Par ailleurs, le HCR et le Gouvernement ont coopéré en vue d'harmoniser leurs bases de données relatives aux réfugiés.

Au **Cambodge**, seul un petit groupe de Montagnards était encore présent à Phnom Penh après la mise en œuvre réussie du mémorandum d'accord conclu en 2005 entre le Cambodge, le Viet Nam et le HCR. Après être intervenue pour obtenir le maintien de leur dernier site d'installation au-delà de la fin 2010, l'Organisation a redoublé d'efforts pour trouver des solutions à leur sort.

Le HCR a également développé ses activités de renforcement des capacités afin d'aider les autorités à gérer les procédures d'asile durant la période transitoire qui a suivi

Budget et dépenses en Asie du Sud-Est | dollars E.-U.

Pays		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Bangladesh	Budget	8 175 453	16 000	0	0	8 191 453
	Dépenses	5 241 678	15 506	0	0	5 257 184
Cambodge	Budget	784 467	50 000	0	0	834 467
	Dépenses	716 454	45 388	0	0	761 842
Indonésie	Budget	5 126 396	475 000	0	0	5 601 396
	Dépenses	3 057 852	473 230	0	0	3 531 082
Malaisie	Budget	14 151 108	188 851	0	0	14 339 959
	Dépenses	7 489 594	186 749	0	0	7 676 343
Myanmar	Budget	3 919 024	8 923 959	0	3 400 000	16 242 983
	Dépenses	0	8 886 724	0	2 407 181	11 293 905
Philippines	Budget	989 074	0	0	1 826 330	2 815 404
	Dépenses	942 352	0	0	1 326 278	2 268 630
Bureau régional en Thaïlande¹	Budget	20 044 525	340 000	0	0	20 384 525
	Dépenses	14 331 050	329 953	0	0	14 661 003
Timor-Leste	Budget	342 990	0	0	0	342 990
	Dépenses	228 606	0	0	0	228 606
Viet Nam	Budget	229 697	100 000	300 000	0	629 697
	Dépenses	44 797	95 516	227 676	0	367 989
Budget total		53 762 734	10 093 810	300 000	5 226 330	69 382 874
Total des dépenses		32 052 383	10 033 066	227 676	3 733 459	46 046 584

¹Inclut le Bureau du Coordinateur régional qui appuie les activités dans 12 pays de la sous-région.

l'adoption, en décembre 2009, d'une législation relative aux réfugiés confiant au Gouvernement la pleine responsabilité de ces fonctions. Des progrès ont en outre été accomplis dans l'élaboration d'un régime national d'asile. Le Bureau des réfugiés a commencé à enregistrer les demandeurs d'asile et à statuer sur leur dossier au cours de l'année 2010.

En **Indonésie**, le HCR est demeuré le principal pourvoyeur de la protection offerte aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. À ce titre, il a assumé la responsabilité de l'enregistrement, de la détermination du statut de réfugié et de la recherche de solutions durables. L'Organisation a également étendu sa coopération avec les autorités en développant considérablement ses activités de renforcement des capacités et en dispensant plus de 50 séances de formation à quelque 3 600 fonctionnaires gouvernementaux. Afin de répondre plus efficacement à l'augmentation constante du nombre de nouveaux arrivants, le HCR a augmenté ses effectifs de protection dans cinq sites stratégiques à travers l'archipel et renforcé ses capacités en matière de détermination du statut de réfugié, de réinstallation et de services communautaires.

Afin de porter assistance aux personnes touchées par le conflit aux **Philippines**, le HCR a étendu ses opérations à l'île de Mindanao et établi un bureau de terrain à Cotobato. Il a travaillé en étroite coopération avec les autorités pour répondre aux besoins de protection des populations vulnérables et est resté à la tête du module de protection des déplacés internes victimes d'une série de typhons en 2009. Dans le cadre de ses activités d'assistance, le HCR a mis en

œuvre une trentaine de projets à impact rapide destinés à aider les anciens déplacés à rétablir leurs moyens de subsistance, fourni des articles non alimentaires à environ 1 170 familles et porté assistance à près de 300 personnes présentant des besoins spécifiques.

Afin de répondre aux besoins croissants qui se font jour dans la région, le HCR a par ailleurs accru les capacités du mécanisme de transit d'urgence destiné à accélérer le traitement des dossiers de réinstallation. En 2010, ce mécanisme a permis à plus de 210 réfugiés de transiter par les Philippines et de bénéficier d'une procédure de réinstallation facilitée.

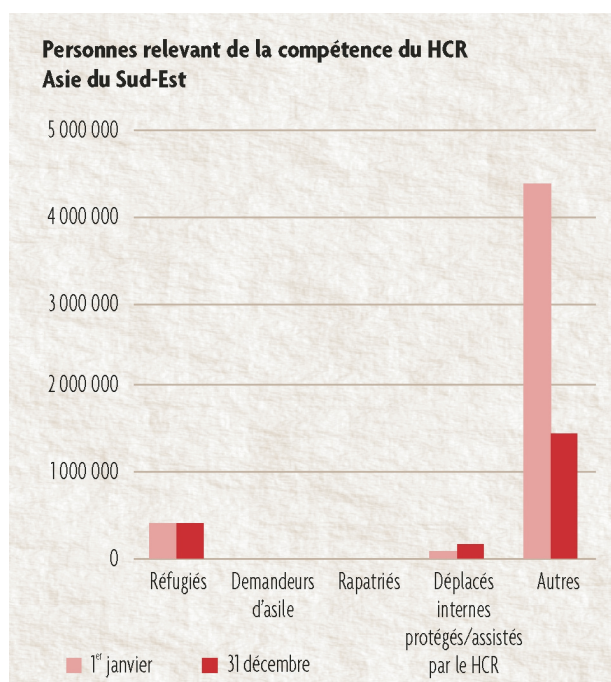
Au **Timor-Leste**, le HCR a continué à venir en aide à un petit nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés. Des progrès ont été accomplis dans l'instauration de mécanismes d'admission des réfugiés et dans l'amélioration de la capacité du Gouvernement à assurer la détermination du statut de réfugié dans le respect des normes internationales. Dans la perspective de l'adhésion du pays aux conventions relatives à l'apatridie, les efforts de renforcement des capacités ont également visé une prise de conscience et une compréhension accrue de cette question.

Au **Viet Nam**, un soutien communautaire a été dispensé aux Montagnards rentrés du Cambodge. Trois projets éducatifs profitant à l'ensemble de la communauté ont été menés à bien, avec la construction de deux écoles primaires et d'un jardin d'enfants. Le HCR a continué à assurer le suivi des rapatriés, afin de veiller à leur réinsertion.

Informations financières

Environ 35 pour cent des besoins financiers mis en évidence par l'évaluation des besoins globaux ont été couverts par des contributions affectées à l'Asie du Sud-Est. Ces contributions ont permis de mener à bien près de 50 pour cent des activités prioritaires prévues dans la sous-région, tandis que le reste était financé par des contributions non affectées. Bien que les fonds obtenus aient permis au HCR de conserver sa capacité de traitement, ils n'ont pas été suffisants pour liquider l'arriéré de dossiers. De surcroît, le niveau de financement a contraint le HCR à affecter les ressources humaines en fonction des priorités. Il a donc été difficile de maintenir une répartition raisonnable et efficace des effectifs entre le personnel affecté à la protection et aux solutions durables, d'une part, et celui chargé de l'appui administratif et du soutien aux programmes d'autre part.

Les opérations en faveur des déplacés internes aux Philippines, qui ont débuté en 2009 (à la suite de catastrophes naturelles) et en 2010 (en raison du conflit), ont été presque entièrement financées par le biais de contributions non affectées.



Contributions volontaires pour l'Asie du Sud-Est | dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
ASIE DU SUD-EST - SOUS-RÉGION					
États-Unis d'Amérique				6 400 000	6 400 000
Asie du Sud-Est - Sous-total	0	0	0	6 400 000	6 400 000
BANGLADESH					
Australie	110 405				110 405
Commission européenne	2 886 003				2 886 003
Finlande				645 228	645 228
Japon				322 928	322 928
Japan Association for UNHCR	79 156			114 811	193 967
Donateurs privés - Chine				34 818	34 818
Arabie saoudite	51 085				51 085
Royaume-Uni	23 863				23 863
Bangladesh - Sous-total	3 150 511	0	0	1 117 785	4 268 296
INDONÉSIE					
Australie	1 409 927				1 409 927
Indonésie - Sous-total	1 409 927	0	0	0	1 409 927
MALAISIE					
Australie	949 188				949 188
Donateurs privés - Malaisie	293				293
Malaisie - Sous-total	949 482	0	0	0	949 482
MYANMAR					
Australie				2 622 378	2 622 378
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		2 142 869			2 142 869
Charities Aid Foundation				1 672	1 672
Commission européenne		2 274 741	760 456		3 035 197
Japon				861 141	861 141
Japan Association for UNHCR				26 730	26 730
Suède		879 091			879 091
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine		695 687			695 687
Myanmar - Sous-total	0	5 992 389	760 456	3 511 921	10 264 766
PHILIPPINES					
Australie			838 926		838 926
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)			101 082		101 082
Philippines - Sous-total	0	0	940 008	0	940 008
THAÏLANDE					
Australie	9 167				9 167
Commission européenne	910 469				910 469
Donations en ligne du Siège				390	390
Japon				1 076 426	1 076 426
Luxembourg				432 900	432 900
Donateurs privés - Thaïlande				2 098 796	2 098 796
Suisse	470 810				470 810
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	186 712				186 712
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	157 290				157 290
Thaïlande - Sous-total	1 734 448	0	0	3 608 513	5 342 961
VIET NAM					
Commission européenne		40 000			40 000
Viet Nam - Sous-total	0	40 000	0	0	40 000
Total	7 244 368	6 032 389	1 700 464	14 638 218	29 615 439

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".